



FAITS SAILLANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE | 8 MAI 2023

Centre
de services scolaire
des Portages-
de-l'Outaouais

Québec

Rapport de la direction générale

Nouvelles du CSSPO

- Madame Nadine Peterson mentionne que les négociations avec la STO et pour l'obtention d'un terrain pour la future école 038 vont bon train. Elle expose aussi que nous sommes en période de négociation avec l'ensemble de notre personnel. Les moyens de pression sont en place ce qui affecte certaines activités.
- La direction générale mentionne aux membres qu'il y a un mandat de grève pour les chauffeurs d'autobus des compagnies Autobus LaSalle, depuis le 1er mai, et Autobus Campeau, depuis le 3 mai; il appert que la grève risque de perdurer un certain temps. Elle rassure les membres, contrairement à ce que peuvent vivre d'autres centres de services scolaires, il n'y a pas un fort taux d'absentéisme dans nos écoles.
- Madame Peterson avise les membres que le CSSPO ne reprendra pas les journées pour lesquelles les écoles ont dû être fermées dû aux pannes d'électricité.
- Pour le dossier de reconstruction de l'École secondaire Mont-Bleu, une rencontre avec la présidence du conseil d'établissement est prévue prochainement afin de faire le suivi sur le dossier. L'échéancier est maintenu comme prévu et une rencontre avec l'équipe a eu lieu afin d'assurer une transition harmonieuse.
- Finalement, un bref résumé des modifications qui sont proposées par le projet de loi 23, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant certains services éducatifs aux élèves vivant en milieu défavorisé et âgés de quatre ans, et le projet d'institut de la recherche en éducation est fourni aux membres.



Julie Boisvert
Présidente



Nadine Peterson
Directrice générale

Présences :

Conseil d'administration

Suzette Bernard, Julie Boisvert, Kim Jessome, Simon Lajoie, Isabelle Lemay, Christelle Élément, Simon Leclair, Marie Trouis et Jean Damascène Uwimana.

Organisation

Nathalie Bédard, Stéphane Lacasse, Rémi Lupien, Nadine Peterson, Caroline Sauvé.

Public

Aucun.

Comité de gouvernance et d'éthique

Suivant la recommandation des membres du comité de gouvernance et d'éthique, les membres du conseil d'administration :

- prennent acte du dépôt du procès-verbal de la séance du 17 avril 2023 (en mode document de travail) du comité de gouvernance et d'éthique.
- adoptent la révision du plan de travail 2022-2023 du comité de gouvernance et d'éthique avec la modification suivante : retrait de la phrase « Dépôt de la révision de la Politique » dans la section dépôt de document pour la séance du 17 avril 2023.
- adoptent la révision de la « Politique de communication (08-10-20) », comme présentée.
- adoptent la révision de la politique « Valorisation de la langue française (02-03-20) », comme présentée.

Comité consultatif du transport

Suivant la recommandation des membres du comité consultatif du transport, les membres du conseil d'administration prennent acte du dépôt du procès-verbal de la séance du 19 avril 2023 (en mode document de travail) du comité consultatif du transport.

Service de l'organisation scolaire et du transport

Suivant la recommandation du directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport et de la direction générale, les membres du conseil d'administration :

- autorisent le CSSPO à procéder à la consultation des instances concernées (comité de parents, comité consultatif de gestion et conseils d'établissements) en vue de déterminer le bassin de population de l'école primaire 037 et de modifier les bassins d'effectifs scolaires de l'École des Rapides-Deschênes, de l'École du Vieux-Verger, de l'École du Marais et de l'École des Cavaliers ; à tenir une soirée d'information pour les résidents des secteurs visés ; et adoptent l'échéancier tel que présenté.
- abrogent les « Règles sur le service de surveillance des dîneuses et dîneurs au préscolaire et au primaire (30-31-50) » et son « Annexe aux règles sur le service de surveillance à l'heure du dîner des élèves de niveau préscolaire et primaire (30-31-50-A) ».
- adoptent les actes d'établissements 2023-2024, comme déposés.
- adoptent le plan triennal de répartition et destinations des immeubles (RDI) 2023-2026 comme déposé, sous réserve de commentaires qui pourraient être émis par les municipalités situées sur le territoire du centre de services scolaire.

Service des ressources humaines

Suivant la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines et de la direction générale, les membres du conseil d'administration procèdent au non-renouvellement pour cause d'invalidité des personnes ayant les matricules suivants : 1842, 3002, 3007, 3598, 4759, 7237, 4396, 7866, 11319, 14300 et 16037.

Les membres du conseil d'administration prennent acte du dépôt du plan d'affectation des emplois de cadre d'école 2023-2024, du dépôt du plan d'affectation des emplois de cadre de centre 2023-2024, du dépôt du plan d'affectation des emplois de cadre de service 2023-2024 et du dépôt du plan d'affectation des emplois du personnel hors cadre 2023-2024, comme présenté, conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.

Service du secrétariat général

Les membres du conseil d'administration adoptent le calendrier des rencontres du conseil d'administration et des comités du conseil d'administration 2023-2024 comme déposé.